Le Mardi-Gras dans la Région

(SUITE)

A ROUBAIX

La journée de mardi s'est montrée particulièrement calme à Roubaix. Aucun cortège n'a été remarqué Les masques étaient moins nombreux que dimanche, et les enfants, sortis en famille pour les voir, n'y ont pas trouvé leur compte... A la fin de la journée, cependant, des groupes plus fréquents ont animé les quartiers du centre, se dirigeant vers les établissements du Fresnoy.

La plupart des magasins étaient ouverts. Les employés des administrations ont eu congé l'après-midi.

A TOURCOING

La journée du Mardi Gras a été fortement contrariée par le mauvais temps. Les promeneurs ont, jusqu'à la tombée du jour, été moins nombreux que dimanche dernier. Toutefois, dans la soirée, une certaine animation régnait dans les rues et cafés, notamment au centre de la ville. Les masques, en assez grande quantité, après avoir fait une promenade, se sont, pour la majeure partie, rendus dans les différents bals organisés spécialement à l'occasion du carnaval, où ils ont dansé jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

A HAZEBROUCK

Aux deux premières journées du Carnaval, attiédies par le soleil, a succédé un Mardi Gras brumeux, humide, glacial. Il y a eu beaucoup moins d'animation en ville, d'autant plus qu'un certain nombre de gens masqués, en dépit d'un temps détestable, s'étaient rendus aux concours des villes voisines.

A DUNKERQUE

A Dunkerque, la dernière des « Trois Joyeuses » fut particulièrement animée. Le fameux bal du théâtre clôtura dignement l'épopée carnavalesque et obtint un triomphal succès. Danseurs et danseuses, exquisement parés et costumés s'en donnèrent à cœur joie jusqu'aux premières lueurs de l'aube puis prirent rendez-vous pour de prochaines redoutes, car, à Dunkerque, le carnaval ne meurt jamais complètement.

A VALENCIENNES

Malgré le temps incertain la ville était hier en fête à Valenciennes.

Comme dimanche, il y avait foule sur la Place d'Armes. Les cafés regorgèrent de monde : de nombreux groupes masqués traversèrent les diverses artères de la ville

Du reste, la fête ne fut troublée par aucun incident.

A SAINT-OMER

Malgré le mauvais temps, la journée du mardi-gras a présenté dans les rues de Saint-Omer ainsi que dans les principaux cafés beaucoup d'animation. Les groupes de masques divertissant la foule furent très nombreux et obtinrent grand succès.

Le soir, à 22 heures, avait lieu le grand bal paré et travesti organisé par la Compagnie des sapeurs-pompiers et ce fut dans une salle archi-comble artistement décorée de fleurs et de verdures que les groupes évoluèrent jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

CARNAVAL EST MORT !

Oui, mais...

Le Réveil Illustré

plus vivant que jamais publie cette semaine :

L'ETERNELLE BEAUTE, 1re page illustrée.
LA REHABILITATION DU RIRE, par Jacques Lantier.
DEUX DE CHEZ NOUS, Rémy Cogghe, par R. Lutigneaux.
LE CARNAVAL D'AUTREFOIS.
LA BIERE DU NORD, chronique patoisante, par Auguste Labbe.
« PLUS TARD, AU FOND DE LA NUIT », conte, par Henri de Forge.
ELLE, fantaisie illustrée, par Marcel Perelle
L'AFFAIRE DU COURRIER DE LYON, chronique romanesque, par Léon Poirier.
« L'ORGUEIL DE VIVRE », roman d'amour, par René Davenay.
« LA DISPARITION DE DELORA », roman d'aventures par Philipp's Hennenheim.
AU PAYS DU FILM, par Ferari-Pisani.
L'HOMME QUI PLEURE, roman d'amour, par Pierre Rédinval.
LA MODE ET LE FOYER par Cousine Madeleine.
CHRONIQUE GASTRONOMIQUE, par Paul Annequin.
CHOSES ET AUTRES.

Le Réveil Illustré

est en vente partout

16 Pages :: 20 Centimes

Le raid aérien Paris-Tombouctou

Paris, 13. — Samedi dernier, M. Laurent Eynac, sous-secrétaire d'Etat à l'aéronautique, a définitivement arrêté les grandes lignes du raid aérien Paris-Tombouctou, qui doit avoir lieu à la fin du mois prochain.

Comme on l'a précédemment indiqué, ce raid sera exécuté par G. Barthélémy, député du Pas-de-Calais ; Loste, lieutenant au 34e régiment d'aviation, et Biche, officier navigateur.

Le trajet choisi comprend les points d'escales intermédiaires : il passe par Paris, Marseille, Oran, Colomb-Béchar, Tombouctou.

Le désert saharien se trouve donc franchi en une seule étape de 1.600 kilomètres.

Après quelques jours de repos à Tombouctou, les aviateurs repartiront pour visiter les principales villes du Haut-Sénégal-Niger, notamment Ouagadougou et Bamako, Fort-Etienne et Casablanca.

Le voyage total entre le départ et retour à Paris doit durer une quinzaine de jours.

Un coup d'œil sur le noir Orient

Les Turcs mobilisent

Paris, 13. — D'après les nouvelles reçues de Constantinople par le « Times », les Turcs, qui sont très nerveux et craignent sans doute une reprise des hostilités, ont appelé la classe 1920 sous les drapeaux.

Mustapha Kemal est à Smyrne

Constantinople, 13. — On confirme l'arrivée à Smyrne de Mustapha Kemal, qui est accompagné du ministre de l'Ecole Nationale.

Ceui-ci vient assister à un important Congrès économique.

Ismet Pacha s'en remet à Angora

Bucarest, 13. — Ismet Pacha a déclaré qu'il est animé des meilleures intentions et espère qu'un arrangement satisfaisant pourra être conclu par lequel la Turquie maintiendra intacte sa souveraineté, mais que la décision est entre les mains de la grande Assemblée d'Angora.

La Roumanie parle d'intervenir

Londres, 13. — On mande de Bucarest aux journaux que la Roumanie aurait décidé de renouer incessamment ses relations diplomatiques avec la Turquie dans le but d'intervenir entre les Alliés et Angora pour la cause de la paix.

La Chambre s'est occupée des bouilleurs de cru

Malgré les fêtes du Carnaval, la Chambre a continué hier la discussion du projet de loi relatif aux modifications de la réglementation applicable aux bouilleurs de cru.

La disjonction de deux contre-projets déposés par MM. GIROD et DESSEIN, fut prononcée par le Président, à la demande du ministre des Finances.

M TIXIER souleva l'hilarité de ses collègues en montrant que l'alcoolisme ne sévit en France que depuis la vente d'alcools chimiques frelatés, alors que la consommation des alcools naturels, bus pendant des siècles par les Français, n'avait jamais eu que les plus heureux effets, comme le constatait Ambroise Paré.

La suite de la discussion fut renvoyée à jeudi.

Pour les petits Cheminots

Charles Saint-Venant, député du Nord, a adressé les questions écrites suivantes à M. le ministre du Travail à propos de l'application de la loi des retraites des petits cheminots (Cie de tramways, etc.)

1. Aux termes de l'art. 12, il est indiqué : « Pour bénéficier de cet avantage, les agents mobilisés doivent avoir repris leur service dans le délai de six mois après leur démobilisation ».

Q. — Comment seront traités les agents des Compagnies qui, n'ayant pas encore remis en complète exploitation leurs réseaux, du fait du retard dans les travaux de reconstitution et reconstruction, ou paiement de dommages de guerre, n'ont pu les réemployer ?

2. A l'art. 14, il est dit : « S'il a moins de 15 ans de service, il aura droit à la remise de tous les versements effectués à son compte majorés de leurs intérêts à 3 % ».

Q. — Cela comprend-il l'intégralité des versements en espèce ?

3. N'existe-t-il pas contradiction avec l'art. 17, puisque quittant la Compagnie par cause d'invalidité, l'agent aura droit à ses versements personnels qui seront employés dans des conditions déterminées par la loi ?

Ceci dit, en raison de ce que, dans l'ordre actuel des choses, un agent quittant une Compagnie, et cette dernière lui assurant une retraite, il devient possesseur de son livret sur lequel, non seulement figure le décompte intégral des versements, mais lui permet aussi de jouir des intérêts jusqu'à 55 ans, et même de continuer les versements personnels ou avec participation patronale, le cas échéant.

Le Roi d'Angleterre a discouru sur...

Les réparations

Londres, 13. — Voici le discours que le Roi a prononcé à l'ouverture du Parlement :

Messieurs, Messieurs de la Chambre des Communes : la conférence qui s'est tenue à Londres au début du mois de décembre, au sujet du paiement des réparations par l'Allemagne, a été reprise à Paris au mois de janvier.

Mon Gouvernement, désireux de hâter le règlement complet de la question des réparations, a offert aux Gouvernements alliés, des concessions très importantes sur les dettes des alliés envers la Grande Bretagne.

Je regrette grandement qu'il eut été impossible d'arriver à un accord général.

Les gouvernements français et belge ont commencé à mettre à exécution le plan qu'ils favorisaient et le gouvernement italien a soutenu leur action.

Mon Gouvernement, tout en estimant ne pouvoir ni approuver ni participer à cette opération, a agi de façon à ne pas ajouter aux difficultés de nos alliés.

Et la question d'Orient

Pendant les trois derniers mois, les plénipotentiaires de mon gouvernement, conjointement avec ceux des autres puissances alliées, ont fait à Lausanne un effort patient, sincère pour mettre fin aux conditions de l'état de guerre qui pendant plus de huit années ont désolé les régions du Proche-Orient.

Je regrette grandement que malgré l'esprit de conciliation manifesté par les alliés et les concessions immenses qu'ils étaient prêts à faire, le traité lorsqu'il a été sur le point d'être signé, ait été refusé par la délégation turque.

Mais je nourris l'espoir que lorsque le compte rendu complet des négociations sera parvenu au gouvernement turc, celui-ci pourra être encore disposé à accepter le traité et que l'opportunité si sincèrement et si laborieusement préparée de rétablir la paix en Orient et la stabilité future de l'état turc ne sera pas sacrifiée.

Des voix se sont ensuite élevées en notre faveur

Après le discours du Roi, divers orateurs ont pris la parole.

Le député Samuel Roberts a dit notamment au sujet des réparations : « Je crois pouvoir ajouter que la très grande majorité du peuple britannique est de cœur avec nos alliés français même si la raison nous empêche de les suivre tout à fait ».

De son côté, M. Hugues a déclaré qu'il fallait encourager les relations amicales franco-britanniques et leur donner un caractère plus permanent si l'on voulait que soient aplanies définitivement les difficultés devant lesquelles on se trouve en Europe.

La Journée Sportive

La Causerie du Mercredi

Le Football : Ses règles ; Ses termes (1)

DE L'ARBITRE (suite)

Mais, hélas ! l'arbitre idéal est un oiseau rare ! C'est que pour faire un excellent arbitre, il est nécessaire de posséder de nombreuses qualités, qui, difficilement, se trouvent conjuguées. Il faut, en effet :

1. Une parfaite connaissance de jeu, de façon à pouvoir appliquer les règles, sans étroitesse, mais dans l'esprit des règlements.

2. Une grande rapidité de décision, ce qui nécessite une énorme sûreté du coup d'œil, et une vue précise des événements.

3. Une impartialité complète, qualité indispensable car pendant les matches, pencher pour un Club plutôt que pour un autre, c'est trahir la mission qu'on lui a confiée.

4. Etre agile et surtout posséder du souffle. L'arbitre, en effet, doit sans cesse se déplacer, comme le jeu lui-même. Il doit en avoir la mobilité afin de pouvoir en observer toutes les phases et les péripéties, sans quoi beaucoup d'incidents lui échapperaient, ce qui fausserait son jugement.

5. Etre énergique, et avec fermeté appliquer ses décisions. C'est là une condition essentielle pour faire un excellent arbitre : sans énergie, la rencontre dégénèrerait bientôt en discussion, entre les deux camps, échauffés par l'ardeur du jeu. De là à en venir aux mains, il n'y a qu'un pas facile à franchir.

D'ailleurs, sur ce point, les règlements donnent pleins pouvoirs à l'arbitre et, que ce soit sur le terrain ou hors du terrain, il est maître de faire respecter ses décisions, avec l'appui du Comité dont il est le suprême représentant.

DES JUGES DE TOUCHE

Avec l'arbitre, les juges de touche sont des régulateurs de la partie.

Dans les matches importants, ils doivent être neutres. Leur rôle est de signaler l'endroit où le ballon a franchi la ligne de touche. Ils le font d'ordinaire au moyen d'un drapeau qu'ils tiennent à la main. A défaut, ils se servent d'un mouchoir de poche.

Les juges de touche doivent attirer l'attention de l'arbitre sur tous les cas de conduite violente ou inconvenante de l'un des joueurs et, de façon générale, l'aider à diriger régulièrement le jeu. Voilà une chose que beaucoup de juges de touche ne savent pas. Ils croient généralement que leur rôle ne consiste qu'à agiter drapeau ou mouchoir lorsque la balle sort en touche. On voit que leurs fonctions sont plus importantes qu'on ne le croit.

DES PENALITES

Les règlements de l'International Board indiquent de façon précise les cas où les pénalités devraient être appliquées. Nous avons déjà eu l'occasion de les nommer

Cependant, nous reviendrons sur quelques-unes d'entre elles qui nécessitent quelques explications particulières et plus détaillées.

DU HORS-JEU. — C'est la faute la plus fréquente et aussi la plus difficile à apprécier. Etre hors-jeu est ordinaire pour un joueur au cours d'un match et sans qu'il y ait préméditation de sa part, ou désir de tromperie. La mobilité de l'action, les déplacements de la balle et des équipiers, font que souvent le joueur lui-même ne se rend pas bien compte s'il est hors-jeu.

C'est pourquoi seul, l'arbitre, qui suit le jeu avec une extrême attention, peut s'en apercevoir, et encore trop souvent, il lui est difficile de connaître la vérité.

Combien de fois, sur les divers terrains que nous fréquentons, n'avons-nous pas entendu une partie du public avertir l'arbitre d'un hors-jeu (off-side) manifeste. Notez que ce sont toujours les supporters du camp, qui sont désavantagés, qui poussent les cris d'avertissement.

Ces faits sont constants et se renouvellent souvent au cours d'un match.

(A suivre).

(1) Voir le journal des 11, 18, 25 janvier, des 1er et 8 février.

Football-Association

Racing Club Lillois

Racing-Club d'Arras 1 bat le Racing-Club Lillois 1, par 3 buts à 2.

Partie jouée à Ronchin. Le match fut très égal. Vingt minutes avant la fin quelques incidents se produisirent ; le R. C. A. quitte le terrain, alors qu'il était acculé dans ses bois.

La Jeunesse Athlétique Armentiéroise bat le Racing-Club Lillois 2 par 4 buts à 2.

Association Sportive d'Hautmont

L'Association Sportive Hautmontoise rencontrait dimanche dernier, sur son terrain, l'Union Sportive de Ferrière-la-Grande, pour jouer le dernier match de championnat, série B. L'U. S. de Ferrière fut battue par 24 buts à 0. Ce résultat donne une idée de la valeur de l'équipe d'Hautmont qui n'était pas du tout à sa place en série B. Ferrière fit preuve d'un réel courage et cherche à se défendre avec bonne humeur jusqu'au bout. L'A. S. Hautmont a gagné tous les matches de championnat et totalise le coquet résultat de 48 buts marqués à 4. Nous suivrons avec intérêt cette brillante équipe en promotion.

Calendrier d'arbitrage du 18 février

GROUPE A

Boulogne : U.S.B.-R.C.R. (A. Vallin).
Roubaix : S.R.-O.L. (Dejonghe).
Calais : R.C.S.-U.S.T. (Dubiez).
Tourcoing : S.C.T.-A.C.A.R. (Détrez).
Douai : S.C.D.-C.S.W. (Théâtre).
Amiens : A.A.C.-R.C.A. (Vanlaton).
Roubaix : C.A.D.R.-S.C.A. (Dupres).
Tourcoing : A.S.T.-O.S.C.B. (G. Baert).

PROMOTION

Hallain : O. S.H.-U.S.R. (H. Vallin).
Marquette : F.C.M.-F.C.R. (Lamine).
Ronchin : U.S.R.T.-T. (Boulier).
Armentières : J.A.A.-S.C. Fives (Barbier).

DEUXIEME DIVISION

Lille : E.C.L.-A.S.H. (Madeline).
Lille : A.S.L.-A.S.Lo (Smagghe).
Roubaix : A.C.P.R.-U.S.N. (Clément).
Pérenchies : U.S.P.-G. (Célle).

TROISIEME DIVISION

Lille : R.C.L.-S. (Cordier).
Saint-André : A.S.S.A.-R.C.A. (Robitaille).
Lille : C.A.S.G.-A.S.S.B. (Burette).
Croix : A.C.C.-A.T.R. (Vincent).
Roubaix : S.C.R.-S.O.H. (Jooris).
Les matches commenceront à 15 h.

Boxe

Le gala de l'Académie des Sports de Roubaix

LA VENUE DE CRIQUI EST CERTAINE

Lorsqu'il y a dix jours, nous annoncions que Criqui, malade, ne pouvait effectuer le déplacement de Roubaix, ce fut une déception générale.

Après pourparlers, Edouard Dubus reçut enfin la promesse formelle que le champion d'Europe serait présent sur le ring de la salle des fêtes de la rue de l'Hospice le 18 février, au cours du meeting de boxe qu'organise l'Académie des Sports de Roubaix.

Les amateurs de belles séances n'auront rien perdu au change, au contraire. Le programme que nous publions ci-dessous est d'un attrait tout particulier et nul doute qu'il ne contente les plus difficiles.

En exhibition, nous trouvons Criqui contre Dorguille ; Mascart, d'Anzin, celui que l'on qualifie à juste titre d'espoir français, fera quelques rounds avec son dévoué professeur Tiétart.

Nous aurons encore cinq grands combats en 10 rounds de 2 minutes.

Orkens de Bruxelles sera opposé à Détré, élève Dubus, champion du Nord.

Blanquart, de Gand, aura sa revanche, en rencontrant Baete, élève Dubus, champion du Nord.

Delamarre, de Gand, l'espoir belge, sera vis-à-vis de Debaer, élève Dubus.

Aubertin, d'Anzin, entraîneur de Mascart, boxera contre le scientifique Vanesslande, élève Dubus.

Talmant, d'Anzin, élève Tiétart, rencontrera Wagniel, élève Dubus.

En 6 rounds de 2 minutes, Delbauffe, d'Anzin, élève Tiétard, sera en présence de Squedin, élève Dubus. Les rencontres seront arbitrées par M. Vaissier, arbitre officiel de la F. F. B.

Les Potins de la Semaine

Petites nouvelles de partout et d'ailleurs

Nous n'avons pu, retenu par nos occupations, assister au banquet offert par le Racing-Club de Roubaix au Stade Roubaisien. Le compte-rendu que nous avons reçu hier, était trop long pour être publié. Retenons toutefois l'amitié et la bonne camaraderie qui ne cessèrent de régner au cours de ces fraternelles agapes.

— On nous annonce que Mathieu vient d'être nommé par la Ligue du Nord, professeur de l'Association des juges de touche. Il leur inculquera la connaissance de leurs devoirs et les règles qu'ils doivent appliquer Vraiment, cela nous manquait.

— Les cafetiers, avec une ingéniosité remarquable, troquent leurs anciennes enseignes contre d'autres plus modernes. C'est ainsi que traversant la Grand'Place de Roubaix, nous avons lu à la devanture d'un café : « A l'Académie des Arbitres du Nord » salle pour examens, pratiques et théoriques. Inutile de consommer

— Nous sommes en mesure d'annoncer que l'équipe première du Stade Roubaisien ne se compose pas de voyous, mais de gens très honnêtes qui gagnent leur vie en travaillant et leurs matches en les jouant sur le terrain.

— Le Sporting-Club Fivois a, d'une part, reçu une carte de condoléances de l'U. S. Roubaisienne et d'autre part ce dernier club a reçu une superbe gerbe de fleurs à laquelle était jointe la carte de l'O. S. C. Halluin.

Fives a remercié en termes touchants les Roubaisiens. Ces derniers ont adressé à Halluin une longue lettre de remerciements, accompagné d'une dédicace du capitaine de l'U. S. R.

— On dit qu'Edouard Renard, le boxeur bien connu, abandonnerait le ring pour suivre les matches de football.

— Nous avons omis de signaler dans le compte-rendu Racing-Stade, qu'après la partie, les présidents des deux clubs se sont affectueusement serré les mains et que toute l'équipe du Racing est venue après le match rendre visite aux Stadistes. Bravo ! Racingmen ! Voilà l'oubli réparé.

— Rencontré le tenancier du vestiaire du F. C. Roubaisien. Cet homme nous faisait peine. Que voulez-vous, nous dit-il, lorsque le F. C. R. perd, et cela lui arrive très souvent, je ne lui vends pas une chope. Ne pourriez-vous pas trouver un moyen pour qu'au moins il gagne un match. Je vous donnerai 10 % sur la recette. Entendu, nous ferons notre possible.

— On dit que Dumortier, mécontent, aurait signé pour 1923 au Stade, pour 1924 au Racing, 1925 au Stade, 1926 au Racing et ainsi de suite.

— Delhaes a été sérieusement touché au cours de la partie S. R.-R. C. R. Un bandeau lui cachait la vue, néanmoins ce joueur accomplit des prodiges, mais le match terminé, le bandeau disparut. Seulement, cela faisait bien pour la galerie racingmen. Effet magnétique peut-être.

— Le prochain match S. R.-R. C. R. sera intitulé sélection patronale contre représentants de la classe ouvrière. Il y aura deux tribunes, l'une réservée aux patrons, l'autre... aux membres du Stade.

— L'A. S. Tourquennoise vient de signer un contrat avec le Racing-Club d'Arras, lequel stipule que les Arrageois dorénavant ne pourront plus marquer plus de 11 buts. Ce contrat a été enregistré et les droits de timbre ont été réglés par Arras.

Le terrain de Billy-Montigny paraît néfaste aux équipes visiteuses. Bruay à Billy, 3 blessés dont un grièvement ; Béthune à Billy, 3 blessés. Est-ce que les pieds des joueurs de Billy rencontreraient plus facilement l'équipier adverse que le ballon ou serait-ce que le terrain de football serait pavé. Les équipes invitées au Challenge local feraient bien de se renseigner avant de donner leur adhésion.

— Nous apprenons en dernière heure que les Carabiniers de Billy-Montigny vont échanger leur titre contre celui des Cogneurs de Billy-Montigny.

Petite correspondance

Réelna. — Non, le poste de commissaire général n'est pas rétribué. Le titulaire touche une maigre allocation de 1.000 francs par mois, pour frais de déplacement.

Masqu'au. — Votre cas sera examiné avec bienveillance au cours de l'assemblée générale d'octobre 1924. D'ici-là vous pourrez changer de nom.

V. Raghe. — Grave erreur, M. Boulton n'est pas anglais. Voyez état-civil à la mairie de Roubaix.

Esprit. — D'après notre enquête menée avec diligence ce n'est plus vous qui êtes chargé du service de Fives. Consolez-vous la perte n'est pas grande.

Un futur boxeur. — 1. Oui, Criqui viendra ; 2. La Musique sera présente ; 3. L'entrée sera gratuite pour tous.

Un Calaisien. — 1. Le président de la Ligue du Nord de F. A. est en même temps secrétaire du poste à l'O. L. ; 2. Il peut annuler ; 3. Non, l'emploi n'est pas rétribué. Cela vous désole. Vous l'auriez désiré. Attendez quelques années

Un amateur. — On vous le répète chaque fois, le Racing-Club de Roubaix gagnera la Coupe de France, à condition qu'il ne soit pas battu. C'est simple.

Un arbitre — Votre lettre est trop longue pour être insérée. Passez nous voir chaque semaine avec le communiqué officiel de la même.

Caudas. — Vous trouverez des ballons usagés dans les stocks de l'armée anglaise. Oui, ils ont servi à certains matches de waterpolo.

O. Tassez. — Non ! le F. C. S. Roubaix n'a pas vendu son titre ! l'a échangé contre un président d'honneur. Vous voilà rassuré.

Henri Pallie. — Ah ! non, mon vieux, assez comme çà ! Vous répondrai la semaine prochaine, si nous avons de la place...

Henri PAREYN.

Football-Rugby

L'équipe Française a battu Clamortan F. C.

Sur le terrain des Ponts Jumeaux, à Toulouse, l'équipe représentative française (notons que ce titre nous paraît un peu excessif) a battu le Clamorgan F. C., par 6 points à 4.

Le Racing Club de France bat Leicester

Le match de rugby, qui mettait en présence à Colombes les équipes représentatives du Racing-Club et de Leicester s'est terminé par la victoire du quinze du Racing, qui a battu Leicester, par 19 points à 9.

Lille-Rugby-Athlétic-Club

Un important groupement de rugbymen vient de fonder à Lille un nouveau Club qui traitera le Football-Rugby et l'Athlétisme sur le même pied.

Les membres adhérents, réunis le 8 février, en la salle du « Café de l'Elysée », en assemblée générale constitutive, ont approuvé à l'unanimité les statuts du Club qui prend la dénomination de : « Lille-Rugby-Athletic-Club.

Sous la présidence de M. Pingand, doyen d'âge, assisté de MM. Buisson, Wastiaux, Lefebvre, Devos, comme scrutateurs, et de M. Ricq, comme secrétaire de séance, il a été procédé à l'élection du Comité pour la saison 1923-1924.

Ont été élus à l'unanimité, moins une voix : président, M Maurice Segrestan ; vice-présidents MM André Coupé, Adolphe Bergeaud, Mario Buisson, secrétaire-général, Alphonse Ricq ; membres : H. Lefebvre, P. Hennion, Carlo Wastiaux, R Pingand R. d'Amicourt.

« Lille-Rugby-Athletic-Club s'est assuré un joli terrain bien situé, qui deviendra un des plus grands du Nord et sur lequel seront édifiés prochainement de spacieuses tribunes.

L'affiliation aux Fédérations Françaises de Rugby et d'Athlétisme sera demandée incessamment.

Les nouvelles adhésions sont reçues dès maintenant chez M. Alphonse Ricq, secrétaire-général, Villa Souvenir, 212, Avenue du Bois Lambersart.

Hippisme

Courses de Vincennes

MARDI, 13 FEVRIER

1re COURSE. — 1. Tulipe, A. Forcinal, agn., 61.50 ; pl., 16.50 ; 2. Tanit, Gougon, pl., 15.50 ; 3. Talisman, Linfemi, pl. 11.

2e COURSE. — 1. Troarn, M. Capelle, gagn., 52.50 ; pl., 18.50 ; 2. Talisman, C. Dupuy, pl., 63.50 ; 3. Titan, de Wazières, pl. 18.

3e COURSE — 1. Samendria, E. Picard, gagn., 98.50 ; pl., 36 ; 2. Sidi bel Abbès, Gougol, 28 ; 3. Sérieuse Guéroult pl., 28.

4e COURSE. — 1. Girofée, de Wazières, gagn., 90 ; pl., 30 ; 2. Klein, E. Tamberi, pl., 55 ; 3. Sola, P. Forcinal pl., 20.

5e COURSE. — 1. Quêteuse, Gougon, gagn., 81 ; pl., 25 ; 2. Port-Louis, Chrétien, pl., 24.50 ; 3. Rachel, L. Dufour, pl., 17.50.

6e COURSE. — 1. Sauge Pourprée, Verzele, gagn., 17 ; pl., 13.50 ; 2. Sablonnière, Pain, pl., 19.50.

7e COURSE. — 1. Queen of Arcigny, Gougon, gagn., 259.50 ; pl., 73.50 ; 2. Relida, L. Boudet, pl., 53.50 ; 3. Rafiabonne, H. Choisselet, pl., 36.50.

Un accident de chemin de fer à Baisieux

L'express de Bruxelles a pris en écharpe un train de marchandises

IL Y AURAIT QUINZE BLESSES

Un accident de chemin de fer qui aurait pu se changer en véritable catastrophe, s'est produit, hier soir, vers 20 heures 15, à Baisieux.

UN CHOC VIOLENT

L'express venant de Bruxelles et devant arriver à Lille à 21 h. 14, venait de quitter Blandain. Il était bondé de voyageurs. Le convoi avait franchi la frontière, lorsqu'avant de rentrer en gare de Baisieux, au kilomètre 77, la locomotive prit en écharpe un train de marchandises qui stationnait.

Un choc violent se produisit et jeta la panique parmi les voyageurs.

Dans le fracas des vitres brisées et de ferrailles tordues, on entendit les cris de frayeur poussés par les femmes et les enfants.

La locomotive et le tender étaient sortis des rails et leurs roues furent mises hors d'usage, tandis que le wagon de marchandises qui avait été tamponné, était réduit en miettes.

Par bonheur, les wagons de l'express n'auraient pas trop à souffrir. Les voyageurs qui s'y trouvaient furent projetés les uns contre les autres et contre les parois.

Les premiers moments d'émoi passés, on constata qu'il n'y avait pas de mort à déplorer et qu'une quinzaine de personnes avaient été plus ou moins légèrement blessées.

LES BLESSES

Aussitôt, un train de secours fut envoyé sur les lieux de l'accident pour procéder au déblaiement de la voie, et à 23 h. 15, le premier train venant de Baisieux rentrait en gare de Lille.

Les blessés qui s'y trouvaient furent aussitôt conduits dans une salle de la gare, où ils reçurent les soins d'un docteur.

Parmi les plus atteints se trouvaient M. Emile Cauche, de Lille, plaie à la tête ; Mme Tournaux, 128, rue Roland, à Lille, plaies à la tête et au menton ; Scampelier Edmond, de Fives, plaies à la face ; Decklermecker Edmond, de Houtels (Belgique), blessures aux bras et contusions.

Après avoir été pansées, ces personnes ont pu regagner leur domicile.

Nous n'avons pu avoir aucun renseignement sur les causes de cet accident, qui a produit une grosse émotion en gare de Lille, où des personnes attendaient des parents, qui se trouvaient dans le train tamponneur.

La carrière mondaine de Serge de Lenz est interrompue

La Cour l'a condamné à 10 ans de réclusion

LES DERNIERES PLAIDOIRIES

A midi 40, la parole est donnée aux avocats des recéleurs.

Me Magnan plaide pour Bracquemont ; Me Gauniche, pour Varnier ; Me Campinchi pour Jacob Karger.

Ces avocats demandent l'acquittement de leurs clients, dont la culpabilité, disent-ils, n'est pas prouvée.

LA SUPREME EXCUSE DE SERGE

A 4 heures moins le quart, les plaidoiries étant terminées, le président, avant de prononcer la clôture des débats, demande à Serge de Lenz s'il a quelque chose à ajouter pour sa défense.

Serge de Lenz se lève et d'une voix très émue proteste à nouveau contre l'attitude du policier Piguet et ajoute ceci, qui paraît plus sincère :

« J'ai agi comme un irresponsable ; j'ai abusé des stupéfiants ; j'ai toujours été malade et je regrette les actes qui me sont reprochés ».

Le jury se retire sur cette déclaration.

LE VERDICT

A son retour, il rend un verdict mitigé et la Cour condamne Serge de Lenz à 10 ans de réclusion et 20 ans d'interdiction de séjour ; le recéleur Bracquemont à 4 ans de prison et le recéleur Karger à 2 ans de prison. Les trois condamnés sont également condamnés solidairement aux dépens.

Les parties civiles obtiennent les 185.000 francs ou la restitution des bijoux volés qu'elles avaient demandés.

Varnier, inculpé de recel, est acquitté, il est cependant condamné solidairement à restituer les bijoux volés aux parties civiles, la Cour estimant que, par son fait et par sa faute, il a participé aux dommages.

M. de Monzie n'a été chargé d'aucune mission en Russie

(De notre rédaction parisienne)

Plusieurs journaux ont annoncé récemment que M. de Monzie, sénateur, allait être chargé d'une mission d'ordre économique en Russie.

M. de Monzie, qui est actuellement à Cahors n'a nullement été pressenti et il ignore tout de cette prétendue mission ainsi que de son organisation.

Les familles des prisonniers de guerre seront indemnisées de leurs frais de colis

(De notre Rédaction parisienne)

Paris, 13. — M. de Lasteyrie vient de faire connaître à la Commission des Prisonniers de guerre de la Chambre qu'il accepterait le principe de l'indemnité de remboursement aux familles des frais effectués par elles pour envoyer des colis à leurs parents prisonniers de guerre en Allemagne

Toutefois, c'est sous réserve que les modalités de paiement seront arrêtées ultérieurement que le ministre a admis ce principe.

L'action du Ministre des régions libérées

Les prestations en nature vont reprendre

(De notre rédaction parisienne)

Paris, 13. — Nous apprenons que sur l'initiative de M. Reibel, le Gouvernement envisage la possibilité de reprendre, dans un avenir qui n'est pas encore déterminé, le système des prestations en nature.

On sait qu'actuellement, le gouvernement du Reich a suspendu tout paiement aux industriels allemands qui nous livraient des marchandises ou du matériel au titre des réparations en nature. Le gouvernement français aurait donc l'intention de rétablir les paiements aux industriels allemands en employant pour ce compte les sommes provenant de la perception de l'impôt de 40 % qui frappe les charbons sortant de la mine (Kohlensteuer) et le produit des douanes.

Ajoutons que le rétablissement de ces paiements est subordonné à l'importance du fond qui sera ainsi constitué.

Une modification au régime des avances

(De notre rédaction parisienne)

Paris, 13. — Nous apprenons que le Ministre des R. L. a l'intention d'abroger prochainement la circulaire du 3 Janvier 1923, dont notre collaborateur Ringuier a récemment analysé le texte.

Rappelons que cette circulaire restreignait le régime des avances et établissait un ordre de paiement pour les différentes catégories de dommages.

Le Ministre des Finances a déposé un projet d'emprunt de 13 milliards

(De notre rédaction parisienne)

Paris, 13. — Le ministre des Finances a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi tendant à émettre un emprunt de 13 milliards.

Ce projet a pour objet d'autoriser le ministre des Finances à procéder au renouvellement de bons du Trésor, à 6 % émis par M. Doumer en 1921. Les conditions de l'émission seront fixées ultérieurement.

DERNIERE HEURE

La Ruhr et les Anglais

M. Le Trocquer irait à Londres s'entendre au sujet du transit du charbon

Paris, 13. — Le rédacteur diplomatique de l'Agence Havas croit savoir que le gouvernement envisage d'envoyer à Londres M. Le Trocquer, afin de régler définitivement avec les autorités britanniques compétentes la question du transit à travers la zone d'occupation britannique du charbon de la Ruhr à destination de la France.

La possibilité d'un remaniement ministériel est démentie

Paris, 13. — On dément officiellement que le gouvernement ait envisagé la possibilité d'un remaniement ministériel.

Le Mardi-gras à Dusseldorf

Dusseldorf, 13 février. — Dusseldorf est calme. Aujourd'hui Mardi-Gras, qui est toujours une fête très suivie par les Allemands, les gens se promènent dans les rues en grande foule et n'ont pas l'air de manifester une très grande inquiétude.

L'incident des gendarmes de Gelsenkirchen

Les sanctions

Gelsenkirchen, 13. — Un fort détachement commandé par plusieurs officiers, est entré ce matin à Gelsenkirchen. Le commandant du détachement a sommé le directeur de la police de lui livrer immédiatement les six agents impliqués dans l'incident, déjà relaté de la nuit dernière au cours duquel deux gendarmes français ont été blessés. Le chef de la police s'est exécuté immédiatement et le détachement s'en est retourné avec les six prisonniers. En chemin, plusieurs agents de police allemands ont été encore arrêtés à cause de leur attitude.

A Essen, il faut employer le "Système D" pour manger

Dusseldorf, 13. — Hier, le personnel du Kaiserhof et du Hendelshof à Essen refusait — à son corps défendant, nous le savons, car il fut terrorisé — de servir les repas aux ingénieurs et aux officiers français ; il fut expulsé sans autre forme de procès.

La question des repas donne lieu d'ailleurs à des incidents comiques comme celui-ci : Un sous-officier du Génie demande dans un restaurant d'Essen qu'on lui servit à déjeuner. Le maître d'hôtel répondit qu'il avait ordre de ne pas servir de repas aux français. Près du sous-officier déjeunait un allemand auquel on avait apporté une escalope de veau garnie de légumes. Le sous-officier s'en empara et commença à la manger. L'allemand cria, gesticula : « C'est un véritable acte de brigandage que vous commettez s'écria-t-il comme d'ailleurs tous les Français en commettent. Vous avez violé le traité de Versailles (sic) sachez bien que si les hôteliers refusent de vous servir c'est par ordre du Reich ! » « Eh bien, répondit le sous-officier français, moi je mange par ordre de M. Poincaré, président du Conseil ! »

Un discours du Président Ebert à Mannheim

Mannheim, 13. — Le président Ebert est arrivé ce matin à Mannheim et a prononcé un discours à l'Hôtel de Ville.

« Il est possible a-t-il déclaré que nos adversaires étendent la main pour se saisir de Mannheim, car cette ville est le centre de la vie économique de l'Etat de Bade.

Je sens la nécessité de déclarer au nom du Gouvernement d'Empire, que nous sommes décidés à prêter aide efficace à tous ceux qui auront à souffrir de l'invasion de la ville de Mannheim si c'était le cas. Je crois que l'occupation de la Ruhr qui nous a été imposée malgré la bonne volonté dont nous avons fait preuve d'exécuter nos obligations dans la mesure du possible, consolidera la nation allemande et créera une volonté unanime prête à tous les sacrifices ».